

Au 4^e trimestre 2022, le taux de chômage atteint son plus bas niveau depuis plus de 40 ans en Normandie

Insee Flash Normandie · Avril 2023 · n° 129

Au 4^e trimestre 2022, le recul du taux de chômage se poursuit en Normandie pour atteindre 6,7 % (7,0 % en France métropolitaine). La région Normandie connaît ce trimestre son plus faible taux de chômage depuis plus de 40 ans.

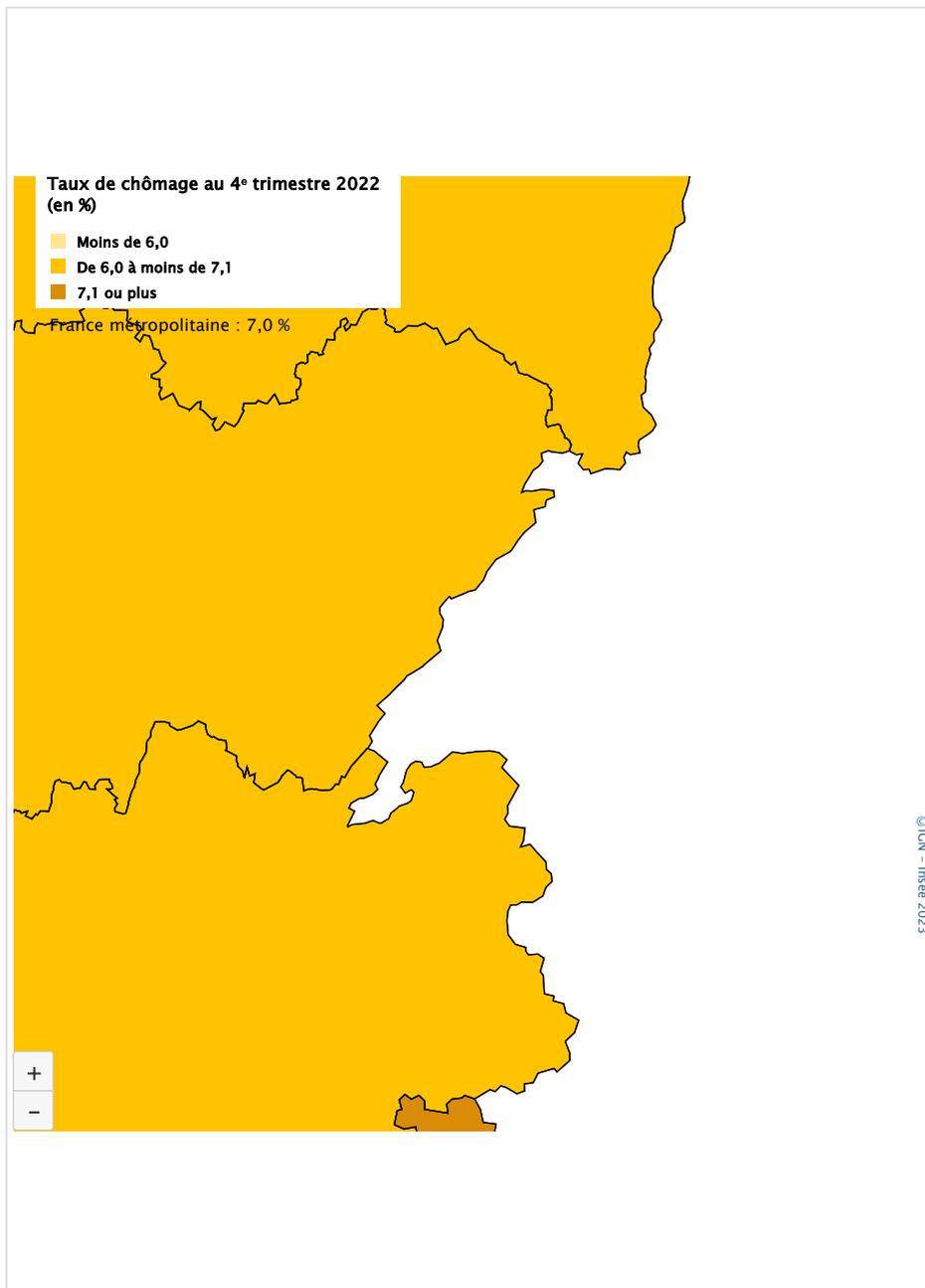
Sur un an le taux de chômage décroît de 0,4 point, une baisse légèrement plus prononcée qu'au niveau national (-0,3 point). À l'exception de la Manche dont le taux de chômage se stabilise sur cette période, l'ensemble des départements normands bénéficie de cette baisse qui oscille entre -0,3 point dans le Calvados et l'Orne et -0,7 point en Seine-Maritime.

Par rapport au 4^e trimestre 2021, le taux de chômage se stabilise dans les zones d'emploi d'Avranches, Coutances, Saint-Lô, et Vire Normandie, et décroît dans toutes les autres zones d'emploi de la région, jusqu'à -0,9 point dans celle du Havre.

Le chômage ne touche plus que 6,7 % de la population active normande

Au 4^e trimestre 2022, le taux de chômage normand recule à nouveau, de -0,2 point par rapport au trimestre précédent. Il atteint son plus bas niveau depuis 1982 dans la région et ne touche plus que 6,7 % de la population active. Au niveau national, le taux de chômage diminue également de manière modérée (-0,1 point par rapport au 3^e trimestre 2022 pour atteindre 7,0 %), à l'instar des différentes régions métropolitaines (évolution trimestrielle comprise entre -0,2 point et 0 point). Le taux de chômage varie de 5,8 % en Bretagne et Pays de la Loire à 8,7 % dans les Hauts-de-France (**figure 1**). La Normandie gagne une place par rapport au trimestre précédent et se positionne désormais au 7^e rang des régions métropolitaines les moins touchées par le chômage, devant l'Île-de-France (6,9 %), le Grand Est (7,0 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,0 %), l'Occitanie (8,6 %) et les Hauts-de-France (8,7 %).

Figure 1 – Taux de chômage au 4e trimestre 2022 par région métropolitaine



Note : données corrigées des variations saisonnières
 Source : Insee, Taux de chômage localisés

À l'exception de la Manche, le taux de chômage recule dans tous les départements normands

Au 4e trimestre 2022, le taux de chômage des départements normands oscille entre 5,1 % et 7,5 % (**figure 2**). La Manche reste le département de Normandie le moins affecté par le chômage et se situe désormais au 4e rang des départements de France métropolitaine les moins touchés par le chômage. Le Calvados, l'Orne et l'Eure présentent des taux de chômage respectifs de 6,3 %, 6,5 % et 6,8 % et se positionnent aux 31e, 42e et 50e rangs des départements de France métropolitaine. La Seine-Maritime demeure le département normand ayant le taux de chômage le plus élevé (7,5 %, 72e rang national).

Par rapport à l'année précédente, le taux de chômage stagne dans la Manche et reste à un niveau historiquement bas. Les autres départements bénéficient d'une diminution de leur taux de chômage, de -0,3 point dans le Calvados et l'Orne à -0,7 point en Seine-Maritime.

Figure 2 – Taux de chômage au 4^e trimestre 2022 dans les départements normands

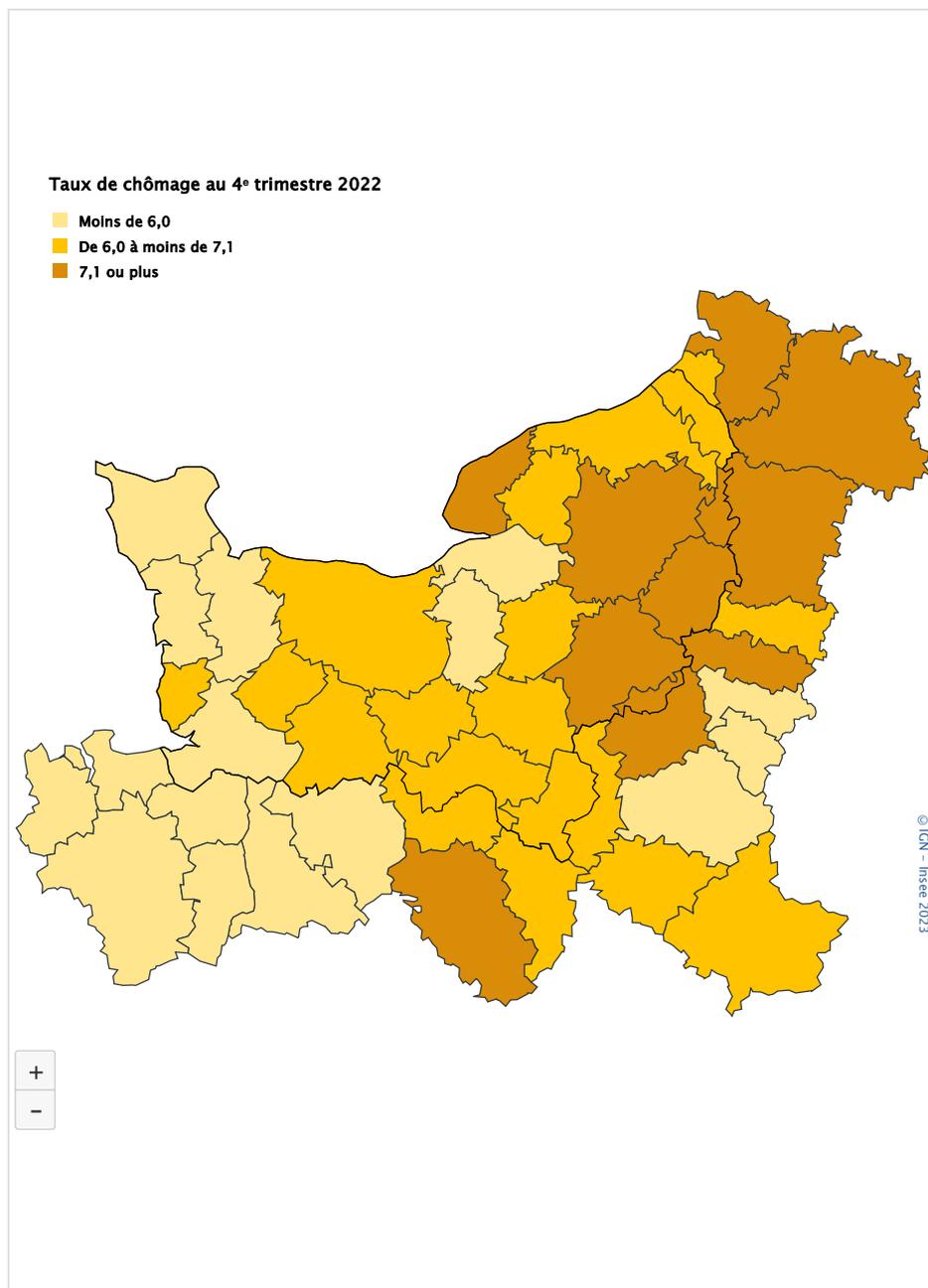
Régions	Taux de chômage 2022 4 ^e trim. (en %)	Taux de chômage 2021 4 ^e trim. (en %)	Évolution sur 1 an (en points)
Calvados	6,3	6,6	-0,3
Eure	6,8	7,4	-0,6
Manche	5,1	5,1	0,0
Orne	6,5	6,8	-0,3
Seine-Maritime	7,5	8,2	-0,7
Normandie	6,7	7,1	-0,4
France métropolitaine	7,0	7,3	-0,3

Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Les zones d'emploi de l'ouest de la région restent les moins affectées par le chômage

L'ouest de la Normandie apparaît toujours comme la partie la moins touchée par le chômage (**figure 3**). Les taux de chômage des différentes zones d'emploi de la Manche figurent parmi les plus bas de la région (4,7 % à Saint-Lô et 4,9 % à Avranches). La zone d'emploi de Granville présente le plus fort taux de chômage (6,1 %) de ce département mais bien en dessous de celui de l'ensemble de la région. D'autres zones d'emploi telles que Nogent-le-Rotrou (4,8 %), Honfleur Pont-Audemer (5,6 %) ou encore Lisieux (5,8 %) sont également relativement épargnées par le chômage. *A contrario*, des zones d'emploi situées à l'est de la région sont particulièrement affectées par le chômage, notamment auprès de grandes villes comme Évreux (7,2 %), Rouen (7,5 %) ou encore Le Havre dont le taux est le plus élevé de Normandie (8,5 %).

Figure 3 – Taux de chômage au 4^e trimestre 2022 par zone d'emploi

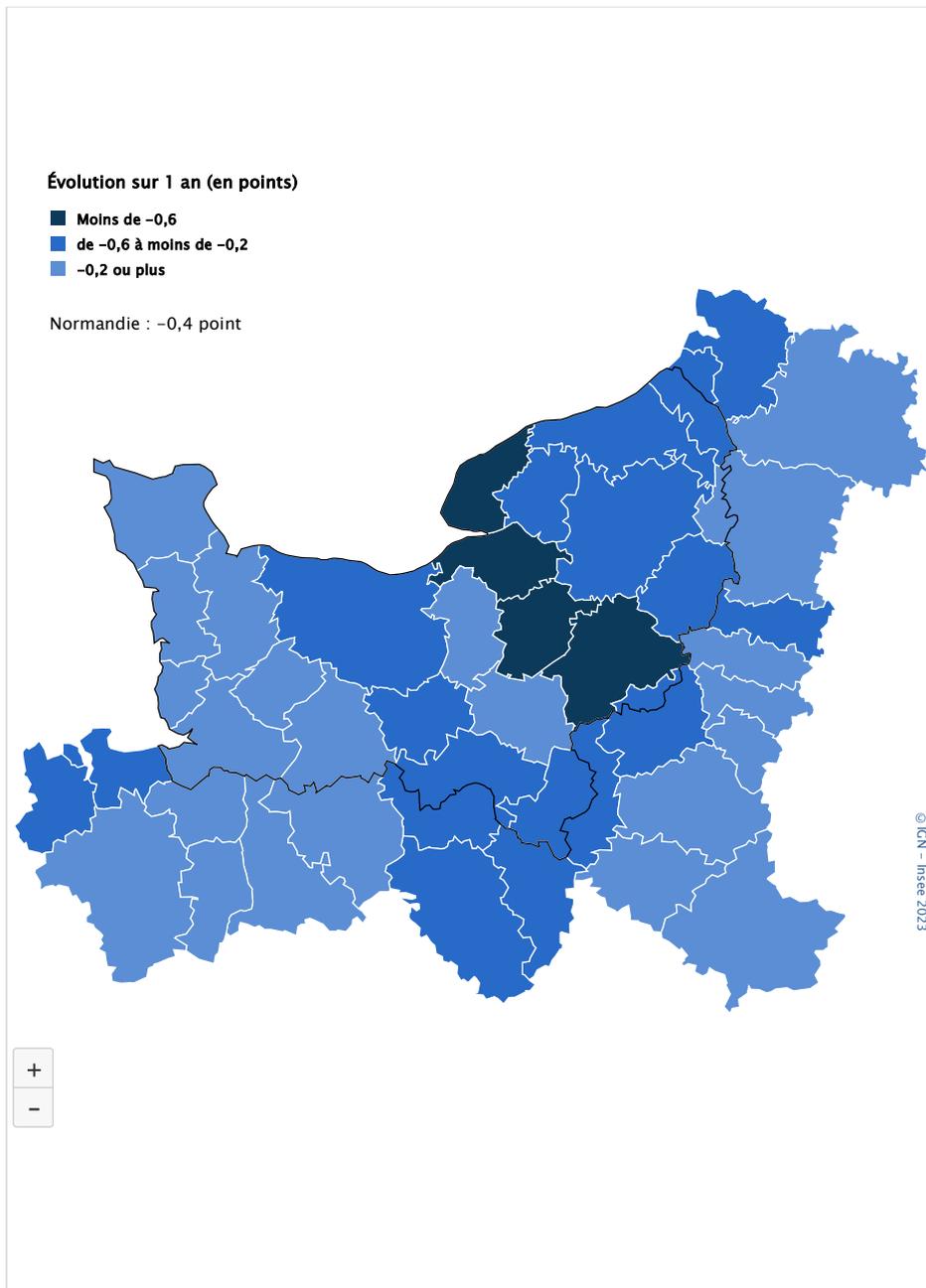
Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Dans la continuité du trimestre précédent, toutes les zones d'emploi du territoire normand voient leur taux de chômage reculer au cours du 4^e trimestre 2022 (entre -0,1 et -0,5 point). Ce déclin est même plus marqué dans les zones d'emploi de la région habituellement les plus touchées par le chômage comme celles de Bernay (-0,5 point), Le Havre et Rouen (-0,4 point).

Sur un an, le taux de chômage recule ou stagne dans toutes les zones d'emploi normandes (**figure 4**). Il reste constant à Avranches, Coutances, Saint-Lô et Vire Normandie alors que Le Havre bénéficie de la plus forte baisse (-0,9 point). La partie ouest de la Normandie, qui présente les taux de chômage les plus bas de la région, affiche les évolutions parmi les plus faibles du territoire régional.

Figure 4 - Évolution du taux de chômage au 4^e trimestre 2022 par rapport au 4^e trimestre 2021 par zone d'emploi



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, *Taux de chômage localisés*

Publication rédigée par : Flavien Alleaume, Aubin Merel (Insee)

Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômage localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** (Bureau international du travail) est une personne en âge de travailler (de 15 ans ou plus) qui :

- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence) ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Pour en savoir plus

- > Balcone T., Jerrari K. (Insee), « **Le taux de chômage baisse dans toutes les zones d'emploi normandes au 3^e trimestre 2022** », Insee Flash Normandie n°128, janvier 2023.
- > Balcone T., Le Mains L., Rose V. (Insee) « **En Normandie, l'activité dans l'hôtellerie et la restauration dépasse désormais son niveau d'avant-crise au 3^e trimestre 2022** », Insee Conjoncture Normandie n°35, janvier 2023.



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Normandie - 5, rue Claude Bloch - BP 95137 - 14024 CAEN Cedex
Direction de la publication : Philippe Scherrer